



UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE NAVIGATEURS

U.N.A.N.

BULLETIN de DECEMBRE 2008

N° 2

Sommaire :

Le mot du Président

p 1

Les UNAND et leurs associations adhérentes

p 2-3

Nouvelles brèves

p 4

Le Mot du Président

L'UNAN a maintenant 6 ans. Elle a été constituée en 2002 par les UNAN Morbihan et Charente-maritime.

L'utilité d'une structure nationale est apparue très vite, confirmant les vues des fondateurs. Les Ministères et administrations centrales chargés de la plaisance, le Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance (CSNPSN) ont exprimé leur satisfaction d'avoir un interlocuteur polyvalent et que ce soient des plaisanciers qui s'expriment au nom des plaisanciers. Jusque là, les industriels ou fédérations de ports se faisaient nos porte-parole !

En effet, si les régatiers peuvent se faire entendre au niveau des clubs affiliés à la FFV, si les pêcheurs avaient déjà créé des associations plus spécialisées, les navigateurs « de base » n'avaient pas la possibilité d'intervenir sur les questions les concernant. Et les évolutions techniques, économiques et réglementaires sont telles qu'une absence de la préparation des décisions serait très dommageable aux plaisanciers.

La place qu'avaient déjà prise les UNAN 17 et 56 dans leurs départements, mais aussi dans certaines instances nationales, a joué un rôle décisif dans le succès de l'UNAN. Les principes fondateurs se sont révélés judicieux : sérieux de l'approche des problèmes, toujours « fermement constructive », neutralité politique, présence active sur l'ensemble des dossiers, même si cela est contraignant en raison de leur nombre et de leur complexité.

Les problèmes de liaison dans une structure un peu complexe à trois niveaux (national, départemental ou régional et local) ont été résolus en respectant le principe de subsidiarité : chacun traite les dossiers de son niveau, et tous mutualisent informations et compétences à travers un échange permanent sur les problèmes et les solutions.

L'UNAN est devenue en peu de temps un acteur incontournable, aux côtés de la Fédération des Industries Nautiques, regroupant les industriels, des fédérations de ports de plaisance et de l'Administration.

Ces quatre acteurs majeurs constituent les piliers du Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports nautiques, structure originale qui peut être particulièrement efficace, où l'UNAN est très active.

Paradoxalement, ce sont les plaisanciers qu'il est plus difficile de convaincre des apports l'UNAN.

La question « A quoi sert l'UNAN ? » reste trop souvent posée par les membres d'associations.

Pour eux, naviguer reste une activité de loisir, un dérivatif à la vie professionnelle ou une occupation de retraite. Qu'ils soient résidents principal ou secondaire, ils pensent d'abord au niveau local. Ils sous-estiment la nécessité de créer, au niveau central, une « banque de données et de dossiers », une perception positive de la plaisance, économique et environnementale, et un cadre réglementaire favorable sans lequel les actions locales ne seraient guère efficaces,

Que peut-on y faire ? Sans aucun doute informer nos adhérents davantage et mieux.

C'est le rôle des Bulletins, dont le premier a été diffusé début novembre. Nous espérons qu'il parviendra vite et bien aux destinataires finaux, quel qu'en soit le cheminement.

Le Bulletin n°2 que vous lisez est destiné à vous présenter les associations de l'UNAN. Nous ne donnerons pas ici la composition du Conseil d'Administration, qui va évoluer lors de l'Assemblée Générale du 13 décembre. Le prochain Bulletin y reviendra.

Notre maillage constitue une force dont nous ne soupçonnons pas l'impact : pouvoir recueillir des informations de première main, sur toutes nos côtes, sur tous les sujets, travailler avec les élus du littoral, comparer les situations locales, promouvoir les meilleures ou dénoncer les carences, tout cela nous donne légitimité et capacité d'agir.

A titre d'exemple, nous préparons une étude sur un sujet sensible, les vols et actes de vandalisme sur les bateaux. Aucune autre organisation ne pourrait aborder ce problème aussi complètement et sans langue de bois.

Nous vous souhaitons une bonne utilisation de ce document, qui vous montrera que vous n'êtes pas isolés.

Et lors de vos croisières, n'hésitez pas à l'avoir à bord pour rendre visite aux associations cousines ; vous y serez bien accueillis et conseillés sur les particularités de la navigation locale, les bons coins, les bistrotts sympathiques,....

L'UNAN, c'est aussi de l'amitié et de la convivialité.

Bernard Vibert

Union des Associations de Navigateurs Départementales UNAN D et leurs associations adhérentes du Nord au Sud

Port/mouillage	Association
35-22 Ile et Vilaine – Côtes d'Armor	UNAN Ile et Vilaine – Côtes d'Armor (Nom à confirmer) C. PIROT c/o ADUPP Dinard 6 rue de Dixmude 35800 Dinard
35800 Dinard	ADUPP Asso de Défense Usagers du Port de Plaisance de Dinard contact@adupp-dinard.fr
29 Finistère	UNAN Finistère Pierre MOLINARD 02 98 95 75 09 unan.finistere@wanadoo.fr
29570 Camaret	Camaret CM Plaisance 02 98 27 93 57 Auguste FEREC 02 98 27 87 66 camaret.plaisance@orange.fr
29900 Concarneau	AUPPC Jean-Yves Gargam 02 98 97 05 22 auportdeplaisancecc@free.fr http://auportdeplaisance.free.fr
29950 Clohars Fouesnant	APPC Albert Loussouam 02 98 54 81 82 hubzeguet@wanadoo.fr
29940 Port la Foret	ANPLF 02 98 56 84 13 Line Rétot 02 98 51 45 89 an.portlaforet@wanadoo.fr www.anplf.asso.fr
56 Morbihan	UNAN 56 L.HERRY 02 97 40 35 42 president@unan56.fr www.unan56.fr
56290 Port Louis	AUPP Asso des Usagers du Port de la Pointe
56290 Port Louis	AUPL Asso des usages du Port de Locmalo
26280 Plouhinec	AP4 Asso des Pêcheurs à Pieds et Plaisanciers Plouhinécois
56550 Belz	APPB Asso des Pêcheurs et Plaisanciers du littoral Belzois
56550 Locoal-Mendon	LE DOREN Asso des titulaires d'un poste de mouillage à Locoal-Mendon
56170 Quiberon	APPH Asso des plaisanciers de Port Haliguen
56470 La Trinité sur Mer	APTM Asso des Usagers du Port de Plaisance de la Trinité sur Mer
56400 Le Bono	SNB Société Nautique du Bono
56870 Baden	AMBE Asso des Mouillages de Baden Est et APB Asso plaisanciers de Baden
56870 Baden	U2P2B Union des Utilisateurs du Port de Port Blanc et ANLB Asso des Navigateurs Marmor-Baden
56780 Ile aux Moines	UAPIM Union des Asso de Plaisanciers de l'Ile aux Moines et AUPIM Asso des mouillages Ile aux M
56610 Arradon	AUMA Asso des Usagers des Mouillages d'Arradon
56610 Arradon	ANA La Bouline Asso des Navigateurs d'Arradon
56840 Ile d'Arz	AUMIA Asso des Usagers de l'Ile d'Arz
56000 Vannes	AMIGESTION Amicale de Gestion des Mouillages de l'Ile de Conleau et de Vincin
56000 Vannes	AMIC Amicale des mouillages de l'Ile de Conleau et Asso « Amis de Conleau »
56000 Vannes	APPV Asso des Plaisanciers du Port de Vannes
58860 Séné	AMBS Asso des Mouillages de Barrac'h
56860 Séné	AML Asso des Mouillages de Langle
56860 Séné	AMLG Asso des Mouillages de Garenne
56450 Saint Armel	Asso La Lasnéroise
56370 Sarzeau	AUL Asso des Usagers du Lindin (mouillages coté Golfe)
56640 Arzon	ANPC Asso des Navigateurs de Pen Castel
56640 Arzon	ANAK Asso des Navigateurs de l'Anse de Kerners
56640 Arzon	ANM Asso des Navigateurs de Monténo
56640 Arzon	ASUC Asso des Usagers du Crouesty
56370 Sarzeau	APR Asso des plaisanciers de Rhuys (mouillages côté Océan)
56370 La Tour du Parc	AUPE Asso des Usagers du Plan d'Eau de La Tour du Parc
56190 Arzal	APPAC Asso des Plaisanciers du Port d'Arzal Camoel
56350 Béganne	ANDF Asso Nautique De Folleux
44 Loire Atlantique	UNAN 44 D. MARIE 02 40 82 56 02 maridel44@wanadoo.fr J-P MAURICE 06 03 50 04 73 colmo@wanadoo.fr
44500 La Baule/Le Pouliguen	APPBP Square Gal Masson 44500 La Baule
44210 Pornic	AUPP
44490 Le Croisic	CCC Ancienne Crieé 44490 Le Croisic
44360 Cordemais	OICO
44380 Pornichet	ADPAPP
44500 La Baule	YCLB villa Mortureux 1, quai rageot de la Touche 44500 La Baule
44730 St Michel Chef Chef	CPSM Mairie de St Michel Chef Chef 44730
44770 La Plaine sur Mer	APLP la Gravette 44770 La Plaine sur Mer
44600 St. Nazaire	SNSN Capitainerie de Port Désiré 44600 St Nazaire
44600 St. Nazaire	ANGavy Chemin de Trébézy 44600 St. Nazaire
440XX St. Gildas	AUPPSG St. Gildas
44490 Le Croisic	APC Ancienne Crieé 44490 Le Croisic
National	UNAN Kayak de Mer Y BEGHIN 02 43 53 54 02 fpkm@pagayeursmarins.org FPKM Fédération de la Plaisance en Kayak de Mer
National	ACOMM Asso. des Capitaines et Officiers de la Marine Marchande 01 40 84 94 75 Acomm2005@aol.com www.acomm-net.com

17 Charente Maritime	UNAN-CM Ph GRAND 06 08 54 42 26 grand.phil2@wanadoo.fr piveteauj@wanadoo.fr
17590 Ars en Ré	AUPAR Asso Usagers du Port d'Ars en Ré 06 08 63 48 98 jean.picard22@wanadoo.fr
17190 Boyardville	APB Asso Plaisanciers de Boyardville 09 77 03 25 64 favoccia.michele@wanadoo.fr
17630 La Flotte en Ré	AULF Asso des Usagers du Port de La Flotte..05 46 00 84 37 leclercple@aol.com
17630 La Flotte en Ré	CNLF Cercle Nautique de la Flotte 05 46 09 97 34 cnlf17@club-internet.fr www.cnlf.fr
17000 La Rochelle	Amicale CAPALOUEST 05 46 99 78 61 frot pierre@wanadoo.fr
17000 La Rochelle	APLR Asso Plaisanciers La Rochelle 05 46 44 48 61 aplr.asso@wanadoo.fr www.aplr.fr
17000 La Rochelle	AUNIS VOILE 06 63 19 87 07 aunis.voile@laposte.net www.aunisvoile.com
17000 La Rochelle	MCR Motonautique Club Rochelais 05 46 44 98 55 leglise.mcr@wanadoo.fr
17320 Marennes	APPM Asso Port Plaisance Marennes 05 46 05 30 86 appmarennes@hotmail.fr
17120 Mortagne sur Gironde	AUPMG Asso Usagers Port Mortagne Gironde 05 56 30 76 04 ronchin.gilles@neuf.fr
17730 PortBarques St Nazaire	CNF Club Nautique des Fontaines 05 46 83 90 80 fredon.jean-paul@wanadoo.fr
17300 Rochefort	APPR Asso des Plais. du Port de Rochefort 06 82 71 74 45 chenier.francoise@orange.fr
17200 Royan	APR Asso des Plaisanciers de Royan 06 63 15 65 02 patrick.le-guinio@wanadoo.fr
17650 St Denis d'Oléron	APPSD Asso Plais du Port de St Denis 05 46 47 91 59 colette.talmon@orange.fr www.appsd.asso.fr
17410 St Martin de Ré	UPSM Usagers du Port de St Martin 06 12 31 43 83 malletguy@orange.fr
33 Gironde	UNAN-33 Mireille DENECHAUD 05 57 83 57 33- 06 10 19 47 70 Unan33@aol.com
33120 Arcachon	Ass. Des Pêcheurs plaisanc. du Bassin d'Arcachon 05 58 82 13 21 – 06 99 12 90 86 appba@orange.fr
33470 Le Teich	Association Teich Plaisance domybuchman@aol.com
33470 Gujan Mestras	Voiles d'Antan du Bassin d'Arcachon 05 57 52 40 27 – 0607874840 Voiles-d-antan@wanadoo.fr
33120 Arcachon	Cercle de Voile d'Arcachon Voile.arcachon@wanadoo.fr
33260 Cazaux	Cazaux-Plaisance 06 75 16 45 14 Cazaux.plaisance@neuf.fr
33260 La teste de Buch	AFVAT 05 56 66 73 76 – 06 21 80 65 03 alegre.michel@wanadoo.fr
33123 Le Verdon	Port Médoc A2PM 06 80 57 51 98 cmsoulac@aol.com
33123 Le Verdon	MYCPG Charles Malpel
33120 Arcachon	Association des Plaisanciers d'Arcachon 0680380660 – 0632717047 contact@apba.info
33510 Taussat-Fontainevieille	Asso du Port de Taussat Fontainevieille 06 07 22 28 28 Michelferron@wanadoo.fr
33120 Arcachon	Yacht Club du Bassin d'Arcachon y.c.b.a@wanadoo.fr
40-64 Landes Pyrénées Atla.	UNAN Landes Pyrénées Atlantiques P.STEPHAN 05 58 43 80 59 stephanp@wanadoo.fr
40130 Cap Breton	ADUP Asso.des Usagers du Port de Cap Breton association.adup@wanadoo.fr
66-11-34-30-13	UNAN Golfe du Lion J-Y LECESNE 04 67 04 20 80 unangolfdulion@free.fr
66750 Port St Cyprien	ASCUP Asso St Cypriannaise des Usagers du Port
34300 Port d'Agde	APAC Asso des Plaisanciers d'Agde et du Cap
34110 Port de Frontignan	APPF Asso des Plaisanciers du port de Frontignan
34280 Port La Grande Motte	APPGM Asso des Plaisanciers du port de La Grand Motte
30240 Port Camargue	ASPCC Asso Sportive des Plaisanciers de Port Camargue
13-83-06	UNAN Méditerranée G. ASSAIANTE 01 45 20 21 97 assaiente.g@wanadoo.fr www.unanmed.fr
13620 Port Carry le Rouet	AUPCR Asso des Usagers de Port Carry le Rouet
13000 Marseille	APMM Asso des Plais. de la Marine Marchande de Marseille
13260 Port Miou	YCCC Yachting Club des Calanques de Cassis
13000 Marseille	AUCMED Asso méditerranéenne des Cales de Mise à l'eau, Marseille
13110 Port de Bouc	LA TASQUE Asso des usagers de Port de Bouc
83140 Port La Coudoulière	SLN Asso Sportive et Loisirs Nautique Port de La Coudoulière
83140 Port du Brusac	ADILPB Asso de Défense des intérêts des Locataires du Brusac
83430 Port Pin Rolland	AGEM Asso de Gestion et d'Entraide Maritime Port pin Rolland
83000 Port de Toulon	SNT Société Nautique Toulonnaise
83430 Saint Mandrier	AMCL Asso Mandréenne de Course au Large
83430 Saint Mandrier	APM Amicale des Plaisanciers Mandréens
83270 La Madrague	APB Asso du Port des Barques la Madrague
83400 Port de Hyères	AUPH Asso des Usagers du Port d'Hyères
83430 Saint Mandrier	CVD Croisière Voile Découverte du port de St Mandrier
2A-2B Corse	UNAN Corse Ch MICAELLI 04 95 31 39 52-06 11 48 49 60 louise.micaelli@wanadoo.fr
AJACCIO AMIRAUTE	G.I.P.P.O. Group. Ind Pêcheurs Plais Organisés. JP Lamberet jp.lamberet@wanadoo.fr
PROPRIANO	A.P.P. LUCIANI Jean Pierre Bocca Fina 20110 PROPRIANO bocca.fina.luciani@wanadoo.fr
PORTO VECCHIO	A.P.P.P.V BERTRAND Ph 360 Marina di Fiori 20137 Porto Vecchio corse.loc.service@wanadoo.fr
BASTIA	A.P.V.P. MICAELLI Charles 14 R. César Campinchi 20200 BASTIA louise.micaelli@orange.fr .
ERBALUNGA	A.P.P.E. JJ.Bardone Jean Jaques Place 20222 Erbalunga donbarjj@orange.fr
ILE-ROUSSE	A.P.P.I.R. LECA Jean Marie lieu dit Pigna 20220 Monticello jean-marie.leca@wanadoo.fr
CALVI	A.P.P.A.C WAGON Jean Michel Lot. TRAMARICCIA 20260 CALVI d.wagon@tele2.fr
SAINT FLORENT	A.P.P.S.F. VALLECALLE Paul Xavier B.P. N° 90 20117 SAINT FLORENT www.appsf.asso.fr
TAVERNA /CAMPOLORO	A.P.T. TURCIUS Alexandre alexandre@turcius.fr

Nouvelles brèves

L'UNAN poursuit son développement.

Fin 2008, une nouvelle UNAN s'est créée en Ille et Vilaine/Côtes d'Armor autour de l'Association des Usagers du Port de Plaisance de Dinard.

Des contacts avec d'autres associations des deux départements sont déjà noués.

D'autres créations d'UNAN départementales ou régionales devraient suivre rapidement :

- A Dunkerque, où la naissance d'une UNAN Nord-Pas de Calais est imminente. Ses promoteurs ont déjà pris des contacts multiples avec des associations de la région. Bienvenue donc aux navigateurs de la Mer du Nord, pour leur activité soutenue, hiver comme été, dans des eaux difficiles.
- En Vendée également les choses bougent et nous espérons annoncer une autre bonne nouvelle en fin d'année ou début 2009.

Les UNAN existantes ont établi de nombreux contacts dans leur périmètre et d'autres associations devraient nous rejoindre en 2009. Les efforts d'information que nous ferons, s'ils sont bien relayés, devraient être fructueux.

Ce tableau, réalisé pour la première fois, est très apprécié. Nous le tiendrons à jour en continu en le complétant des adresses compétentes des associations et, pour l'usage interne, des coordonnées des dirigeants.

Des évolutions en vue sur l'utilisation de la VHF.

On considère aujourd'hui que 60 % des VHF fixes ne sont pas déclarées. La proportion est encore supérieure pour les VHF portables, sans parler des CRR.

Le décalage est total entre une réglementation inadaptée et l'usage pratique de la VHF.

Le Ministère des Transports et de la Mer et les Affaires Maritimes reconnaissent que la VHF est un moyen irremplaçable de sécurité, veulent favoriser son développement et essaient de faire avancer une situation bloquée. Mais d'autres administrations sont concernées et raisonnent « règlement » avant de se préoccuper de sécurité....

Une première bonne nouvelle pourrait concerner les VHF portables : on évoque la suppression de l'obligation de licence et de CRR pour les portables non ASN (*mais il n'existe pas de portable ASN sur le marché actuellement*).

L'UNAN est très favorable à ce premier pas et participe activement aux discussions.

La seconde étape serait une refonte du programme et de l'examen du CRR, pour adapter à la réalité son contenu, qui reste inspiré de l'époque de la « bande Chalutiers ».

Il faudra ensuite faire confirmer la suppression définitive de la taxe annuelle, qui n'est que suspendue...

Etape finale : faire comme les Etats-Unis où la licence n'est obligatoire que pour naviguer dans les eaux internationales, et permettre aux clubs et associations de délivrer un CRR simplifié et adapté à l'usage des plaisanciers.

Signature prochaine de la Charte sur une pêche maritime de loisir éco-responsable ?

Une dernière réunion regroupant les Ministères concernés, des représentants du Comité National des Pêches (professionnels), d'associations environnementales, des associations de plaisanciers et de la Fédération française d'études et de sports sous-marins s'est tenue début décembre sous l'égide du Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques.

Le projet de Charte initié lors du Grenelle de l'Environnement a été ajusté et pourrait être approuvé très rapidement. On peut même espérer, malgré le délai très court, qu'il sera signé pendant le salon « Nautic » de Paris.

Pour l'UNAN, qui a participé à toutes les discussions, cette signature serait une avancée importante.

La Charte définit les obligations réciproques - réalistes - des administrations, des pêcheurs de loisirs, embarqués ou à pied, des pêcheurs professionnels. Elle vise à protéger la ressource sans modifier le régime actuel pour l'immense majorité des navigateurs de plaisance, mais en assurant le respect de règles de bonne conduite et en sanctionnant les abus. Elle serait déclinée dans les règlements, qui en conserveront l'esprit.

Un article détaillé figurera dans un prochain Bulletin, dès signature.

Ce bulletin est réalisé par l'UNAN, Union Nationale des Associations de Navigateurs

Créée le 8 juin 2002 et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, l'UNAN réunit les navigateurs de plaisance au travers de leurs associations pour former une entité nationale représentative. Celle-ci facilite les relations entre associations, représente et défend les intérêts des navigateurs de plaisance, au travers de leurs associations représentatives, avec les Pouvoirs Publics, les professionnels de la mer ainsi qu'avec les organismes concernés par toutes les questions relatives aux ports, aux zones de mouillage, à la navigation, ou à l'utilisation du domaine maritime.

L'UNAN contribue à la sécurité, à la formation des navigateurs et œuvre pour la protection de l'environnement.

L'UNAN est membre du Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques, Administrateur de la SNSM, Membre du Conseil Supérieur de la Météorologie (section Marine), membre du Comité des utilisateurs du SHOM.

Directeur de publication : Bernard Vibert, Président

Comité de rédaction : Mireille Dénéchaud, Jean Piveteau, Colette Talmon,

Siège social à Vannes/ Adresse de correspondance : 29 rue de Kerbihan 56470 La Trinité sur mer

Tel : 09 77 31 89 40 / E.mail : unan-france@orange.fr / Site Internet : www.unan.fr

UNAN D : UNAN 17 - UNAN 29 - UNAN 33 - UNAN 44 - UNAN 56 - UNAN 40-64 UNAN Golfe du Lion - UNAN Paca -

UNAN Corse - Fédération des Kayaks de mer - Membre associé : ACOMM -